

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1499

concernant l'approbation d'une entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet d'entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'UQO;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort et l'UQO désirent développer un accord qui reconnaît l'importance des besoins académiques (enseignement et recherche) et cliniques de chacune des parties ainsi que leurs objectifs communs en ce qui a trait à la prestation de services de santé en français;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort et l'UQO reconnaissent officiellement leur engagement mutuel en tant que partenaires dans la formation des professionnels en psychoéducation en la matière;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort reconnaît que l'UQO forme des professionnels en psychoéducation aptes à offrir une vaste gamme de services en psychoéducation dans différents milieux de pratique Canada;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort reconnaît la pertinence d'inclure des étudiants de niveau maîtrise dans le cadre de ses activités hospitalières et reconnaît la conformité du programme académique de l'UQO face aux exigences de la prestation de soins et services;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort reconnaît également que l'UQO doit offrir un accès à ses candidats à des opportunités de formation pratique et de recherche qui couvrent une vaste gamme de situation de santé (incluant l'intervention en santé mentale, l'intervention auprès de nouveaux parents, la réadaptation, la supervision ou la gestion du personnel intervenant), afin de bien les préparer à la mission contemporaine de la profession et leur future carrière de psychoéducateur dans le système de santé canadien;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort reconnaît en outre que l'UQO a besoin d'un accès aux expériences cliniques et pratiques, qu'offrent les patients, le personnel et les installations de l'Hôpital Montfort;

ATTENDU QUE l'UQO reconnaît que l'Hôpital Montfort assure des soins de santé primaires et secondaires en français à la communauté francophone régionale et plus généralement franco-ontarienne;

ATTENDU QUE l'UQO reconnaît également que l'enseignement et la recherche en psychoéducation en français doivent se faire dans un milieu francophone et que l'Hôpital Montfort constitue un établissement pouvant permettre aux candidats de niveau de la maîtrise en psychoéducation d'acquérir des expériences cliniques dans un milieu francophone;

ATTENDU QUE l'Hôpital Montfort et l'UQO reconnaissent leurs intérêts communs à voir naître et se développer un programme de stage de 2^e cycle en psychoéducation en milieu hospitalier francophone dans le but d'assurer l'accès à une formation d'excellence pour les futurs psychoéducateurs francophones;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1499

concernant l'approbation d'une entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'entente de collaboration pour la formation en psychoéducation entre l'Hôpital Montfort et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'entente de collaboration;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de l'entente de collaboration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1500

concernant le renouvellement de l'entente de collaboration entre la firme Global Knowledge, connue avant sous les noms de Nexient Learning et de CDI Education, et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les relations établies entre Global Knowledge (connue avant sous les noms de Nexient Learning et de CDI Education) et l'UQO dans l'offre de programmes de formation dans le domaine de la gestion de projet depuis 2001;

ATTENDU l'expiration de l'entente de collaboration en cours entre les parties en date du 30 juin 2010 et le désir des deux parties de poursuivre leur partenariat dans l'offre de programmes de formation en gestion de projet;

ATTENDU le nouveau projet d'entente de collaboration;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le renouvellement de l'entente de collaboration entre Global Knowledge et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'entente de collaboration et une version traduite en anglais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1501

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre l'Université de Plovdiv « Paisii Hilendarski » (Bulgarie) et l'Université du Québec en Outaouais (Canada)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les relations déjà établies entre des professeurs de l'Université de Plovdiv et de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements;

ATTENDU l'intérêt manifesté par le Département d'informatique et d'ingénierie et la Chaire de recherche du Canada en photonique;

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente cadre entre l'Université de Plovdiv et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum établi selon les domaines et modes de coopération régis par ce protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1502

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Karine Legault-Leblond à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque à compter du 14 juin 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Karine Legault-Leblond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1503

concernant l'engagement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de coordonnatrice ou coordonnateur et attachée ou attaché d'administration au Décanat des études;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Simon Latulippe à titre de coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études, à compter du 14 juin 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Simon Latulippe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1504

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicienne ou technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Natalie Martinelli à titre de technicienne en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances, à compter du 14 juin 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Natalie Martinelli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1505

concernant l'engagement d'une ou d'un superviseur clinique au Département des sciences infirmières

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le plan des effectifs 2011-2012 qui prévoit la création d'un (1) poste intermittent (35 heures par semaine, 40 semaines par année) de superviseur clinique au Département des sciences infirmières;

ATTENDU le Règlement hors cour intervenu dans le grief 2010-03 relativement à la création d'un (1) poste intermittent (35 heures par semaine, 40 semaines par année) de superviseur clinique au Département des sciences infirmières;

ATTENDU la vacance d'un (1) poste intermittent (35 heures par semaine, 40 semaines par année) de superviseur clinique au Département des sciences infirmières;

ATTENDU l'avis d'affichage du poste intermittent de superviseur clinique au Département des sciences infirmières transmis aux professionnelles temporaires concernées par le grief;

ATTENDU la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Andrée Lucie Lepage à titre de superviseure clinique au Département des sciences infirmières, à compter du 14 juin 2011, sous réserve de la réussite du test SEL;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Andrée Lucie Lepage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1506

concernant l'engagement d'une ou d'un commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Emeline Mukeshimana à titre de commis au prêt et à l'entretien des collections au Service de la bibliothèque, à compter du 14 juin 2011, sous réserve de la réussite du test SEL;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Emeline Mukeshimana.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1507

concernant l'autorisation de signature auprès d'Hydro-Québec

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais est tenue de parapher une entente avec Hydro-Québec portant sur l'utilisation d'une portion de terrain détenue par cette dernière;

ATTENDU qu'Hydro-Québec demande à ce qu'une personne soit désignée par l'institution pour agir en tant que représentant et signataire de l'entente portant sur la location d'une portion de terrain pour l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER monsieur Marc Legault, directeur du Service des terrains et bâtiments, comme représentant et signataire de l'entente pour l'Université du Québec en Outaouais auprès d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1508

concernant l'engagement d'une conseillère ou conseiller en gestion des ressources humaines
« secteur de la dotation » au Service des ressources humaines

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de conseillère ou conseiller en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nancy Beaulieu à titre de conseillère en gestion des ressources humaines « secteur de la dotation » au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 15 août 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nancy Beaulieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1509

concernant l'engagement d'une technicienne en ressources humaines au Service des ressources humaines

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création d'un poste de technicien ou technicienne en ressources humaines au Service des ressources humaines (résolution 351-CA-5316);

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Marie-Josée Roy à titre de technicienne en ressources humaines au Service des ressources humaines, et ce, à compter du 22 août 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Marie-Josée Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1510

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Bureau du développement

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Bureau du développement;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nadège Doffou à titre de secrétaire de direction au Bureau du développement, et ce, à compter du 15 juillet 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nadège Doffou.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1511

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Décanat des études

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Décanat des études;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Jacinthe Poulin à titre de secrétaire de direction au Décanat des études, et ce, à compter du 15 juillet 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Jacinthe Poulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1512

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création d'un poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque (résolution 351-CA-5316);

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Christian Maurice à titre de technicien en documentation au Service de la bibliothèque, et ce, à compter du 15 juillet 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Christian Maurice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1513

concernant l'engagement d'un technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicienne ou technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Martin Simard à titre de technicien en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image, et ce, à compter du 8 août 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Martin Simard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 348-CX-1514

concernant la prolongation du contrat de professeur invité de monsieur Frédéric Doyon

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-huitième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 15 h 30 et ajournée au 14 juillet 2011 à 11 heures, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'importance que l'UQO accorde au développement d'un secteur des sciences de la nature dans sa planification stratégique;

ATTENDU que le comité exécutif a approuvé le 14 août 2007 (301S-CX-1318) l'embauche de monsieur Frédéric Doyon à titre de professeur invité dans le domaine des sciences forestières pour une période de trois ans;

ATTENDU que la réponse du gouvernement du Québec concernant l'ISFORT ne sera pas connue avant la fin de l'été 2011 et que cette décision est conditionnelle à l'embauche de monsieur Doyon à titre de professeur régulier, tel qu'il appert de la résolution 351-CA-5305;

ATTENDU que le professeur Doyon doit conserver un statut de professeur afin de maintenir son éligibilité à ses différentes subventions de recherche;

ATTENDU les avis favorables communiqués par deux représentants du SPPUQO ainsi que par le directeur du Département des sciences sociales, dans ce dernier cas, en son nom, concernant la prolongation de contrat proposée, tel qu'il appert des échanges par courriel entre ces personnes et la doyenne de la gestion académique, courriels déposés en séance;

ATTENDU les explications données en séance et la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à la prolongation du contrat de professeur invité de monsieur Frédéric Doyon pour une période d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général